ÎLE-DE-FRANCE

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation

CATALOGUE DE FORMATIONS 2026/2027

LIGUE SPORT ADAPTÉ ÎLE-DE-FRANCE

Fédération Française du Sport Adapté
ÎLE-DE-FRANCE

N° de déclaration d'activité de formation : 11754479475 - SIRET : 44869332500020

ÎLE-DE-FRANCE

Sommaire

Organisme de Formation 4

Équipe pédagogique 5

Parcours de formation 6

Financements 7

Formation fédérales 8

Attestation de Qualification au Sport Adapté 9

Référent Activité Physique et Sportive en ESMS 10

Intervenant Savoir Rouler à Vélo Adapté 11

Encadrant Aisance Aquatique 12

Diplôme Fédéral Animateur en Sport Adapté 13

Juge officiel en Sport Adapté 14

Calendrier 2026-2027 15

Contact et Inscriptions 16

Partenaires 17

La Ligue Sport Adapté Île-de-France est une association loi 1901, affiliée à la Fédération Française du Sport Adapté. Elle a pour mission de promouvoir le Sport Adapté sur les huit départements de la région francilienne.
Elle est référencée comme Organisme de Formation (OF) sous le numéro de déclaration suivant : 11754479475.

L'objectif de notre OF est d'améliorer les compétences et les savoirs de nos partenaires et des acteurs de terrain dans le but de développer la pratique des activités physiques et sportives des publics en situations de handicap mental, psychique et/ ou porteur de troubles du spectre autistique sur l'ensemble de la région Île-de-France.



DÉMARCHE QUALITÉ

La Ligue Sport Adapté Ile-de-France est certifiée QUALIOPI.
Cette certification vise à garantir la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions et donne une plus grande visibilité de l'offre de formation.

100 % de satisfaction globale des stagiaires de notre OF (saison 2025-2026)

ÎLE-DE-FRANCE

Équipe pédagogique

Directrice
Cécile VENUAT

Pôle Sport

Alexandre **PEREIRA - CTF**
Responsable Pôle Sport - Formateur

Adrien **DUFRENNE - CTF**
Formateur

Sonya **SAGHDAOUI - CTF**
Formatrice

Amelle **KERZAZI - CTF**
Formatrice

Marion **LASSEOUGUE**
Alternante

Pôle Coordination ESMS

Gauthier **Vendruscolo**
Formateur

Pôle Communication

Alexis **LUSSIAUD**
Chargé de partenariats

Notre équipe pédagogique est constituée de professionnels du secteur des activités physiques adaptées et du secteur médico-social. Ce double profil de formateur et d'acteur de terrain se veut être une garantie de l'orientation essentiellement pratique des enseignements dispensés, ainsi que de leur adaptation en continu aux meilleures pratiques observées.

N° de déclaration d'activité de formation : 11754479475 - SIRET : 44869332500020

ÎLE-DE-FRANCE

Parcours de formation

JE SUIS UN PROFESSIONNEL

1. Dans le secteur du sport et/ou du médico-social et je souhaite suivre une formation complémentaire :

- AQSA (modules 1,2 et 3)
- Référent APS en ESMS
- Diplôme Fédéral Animateur en Sport Adapté
- Encadrant Aisance Aquatique
- Intervenant Savoir Rouler à Vélo Adapté
- Juge officiel en Sport Adapté
- Initiateur en Sport Adapté *
- Accompagnateur en Sport Adapté *

2. Dans un autre secteur et je souhaite être rémunéré pour mettre en place les APSA :

- DEJEPS APSA *
- Licence STAPS APA *
- BPJEPS APT *
- CQP moniteur en Sport Adapté *

JE SUIS UN BÉNÉVOLE

1. Je souhaite le rester :

- AQSA (modules 1 et 2)
- Juge officiel en Sport Adapté
- Initiateur en Sport Adapté *
- Accompagnateur en Sport Adapté *

2. Je souhaite me professionnaliser :

- DEJEPS APSA *
- Licence STAPS APA *
- BPJEPS APT *
- CQP moniteur en Sport Adapté *

**Les Formations avec une * ne sont pas proposées par notre Organisme de Formation pour le moment*

N° de déclaration d'activité de formation : 11754479475 - SIRET : 44869332500020

Financements

FINANCEMENT INDIVIDUEL

Vous prenez en charge le coût de votre formation vous-même.
Des coûts réduits peuvent vous être proposés pour certaines formations (ex : AQSA)

EMPLOYEUR

Votre employeur prend en charge le coût de votre formation si celle-ci est identifiée dans son plan de développement des compétences, ou bien s'il juge que cette formation permet d'assurer l'adaptation de ses salariés à leur poste de travail (et veiller au maintien de leur capacité à occuper un emploi).

OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES (OPCO)

Les OPérateurs de COmpétences ont pour principale mission d'assurer le financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches professionnelles. Si votre employeur cotise auprès d'un OPCO, vous pouvez (en accord avec votre direction) contacter l'OPCO de votre branche pour solliciter une demande de prise en charge du financement de votre formation.

FRANCE TRAVAIL

Cet organisme finance prioritairement les formations des demandeurs d'emploi. La seule condition est d'être inscrit à France Travail et d'avoir validé son projet de formation avec un conseiller. France Travail peut également compléter un financement CPF s'il n'est pas suffisant.

N° de déclaration d'activité de formation : 11754479475 - SIRET : 44869332500020

FORMATIONS FÉDÉRALES

- **Attestation de Qualification au Sport Adapté (AQSA)**
- **Référent Activité Physique et Sportive en ESMS**
- **Intervenant Savoir Rouler à Vélo Adapté**
- **Encadrant Aisance Aquatique**
- **Diplôme Fédéral Animateur en Sport Adapté**
- **Juge officiel en Sport Adapté**

N° de déclaration d'activité de formation : 11754479475 - SIRET : 44869332500020

AQSA

Attestation de Qualification au Sport Adapté

ÎLE-DE-FRANCE

L'AQSA est une formation permettant aux professionnels des métiers du sport :
- d'acquérir des compétences d'animation et d'entraînement auprès du public en situation
de handicap mental et/ou psychique ;
- d'obtenir une certification complémentaire dans sa discipline pour l'accueil de ce public.

PUBLIC - PRÉREQUIS

Cette formation est qualifiante pour les personnes titulaires d'un diplôme professionnel d'encadrement d'Activité(s) Physique(s) et Sportive(s) auprès de tout public :

- Diplôme Jeunesse & Sport : BEES, BPJEPS, DEJEPS
- Diplôme de l'enseignement supérieur : DEUG ou Licence STAPS
- Diplôme de la branche Sport : CQP

Elle est accessible aux bénévoles souhaitant accueillir des personnes en situation de handicap mental ou psychique dans leur club jusqu'au module 2.

ORGANISATION

Module 1 (interdisciplinaire) - 21h - 265/530€
Connaissance du handicap, des contextes de pratique et de leur environnement

Module 2 (discipline sportive) - 21h - 265/530€
Concevoir, conduire et évaluer des projets d'activités

OU

Module 2 (option Activités Physiques pour Tous) - 35h - 430/860 €
Concevoir, conduire et évaluer des projets d'activités

Module 3 (stage) - 20h (discipline sportive) ou 30h (option APT) - 100€
Conduite d'un projet d'entrainement ou d'animation + Certification pédagogique

MODALITÉS ET MOYENS TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

A travers des méthodes actives, les stagiaires sont amenés à repenser leur représentation du handicap pour mieux appréhender les publics et proposer des interventions sportives de qualité. L'analyse de la pratique, la dynamique de groupe,
les rencontres avec divers publics sont les bases structurantes de cette formation.

N° de déclaration d'activité de formation : 11754479475 - SIRET : 44869332500020

Référent APS en ESMS

Référent Activité Physique et Sportive en ESMS

La formation de référent activité physique et sportive permet aux professionnels d'acquérir les compétences nécessaires pour comprendre leur rôle, se positionner dans le réseau Sport Santé et mobiliser les ressources utiles à la mise en œuvre d'un projet sécurisé et adapté. Elle forme également à l'évaluation des besoins des publics accueillis à travers des outils d'analyse pertinents, afin de proposer des activités physiques cohérentes avec leurs profils.

PUBLIC - PRÉREQUIS

- Être titulaire ou en formation pour acquérir un diplôme du secteur médico-social (AES, DE, ME ou DE ES)
- Être salarié d'une structure médico-sociale accueillant un public relevant de la Fédération Française du Sport Adapté
- Avoir un lieu d'alternance (structure employeur) permettant de mettre en place une alternance sur la thématique du Sport Santé.
- Être titulaire d'une licence auprès de la FFSA

Cette formation est non qualifiante et non diplômante. Elle n'offre donc pas de prérogatives professionnelles supplémentaires.

ORGANISATION

1. Regroupement de 14h de formation
2. Mise en application avec un stage en structure (35h) - entrecoupé d'une visio de 2h
3. Regroupement de 7h de formation

Tarif de 735€ pour l'ensemble de la formation.

Des formations peuvent être organisées sur demande pour des regroupements d'établissements ou adaptées aux besoins des organismes de formation.

MODALITÉS ET MOYENS TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

A travers des méthodes actives, les stagiaires sont amenés à repenser leur représentation du handicap pour mieux appréhender les publics et proposer des interventions sportives de qualité. L'analyse de la pratique, la dynamique de groupe,
les rencontres avec divers publics sont les bases structurantes de cette formation.

N° de déclaration d'activité de formation : 11754479475 - SIRET : 44869332500020

ÎLE-DE-FRANCE

Intervenant SRAV-A

Intervenant Savoir Rouler à Vélo Adapté

La formation d'intervenants Savoir Rouler à Vélo Adapté est une formation qui répond à un enjeu de sécurité routière chez les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique. Elle vise à mener des activités autour de la pratique du vélo et à mettre en œuvre des stages d'apprentissage de la mobilité à vélo.

PUBLIC - PRÉREQUIS

La formation s'adresse aux :

- Membres des réseaux partenaires officiels du SRAV classique
- Professionnels intervenant sur les temps scolaires, périscolaire ou extrascolaire
- Agents des collectivités (ETAPS), enseignants, encadrants d'accueil collectif de mineurs
- Étudiants en STAPS, BPJEPS APT ou titulaires d'un CQP de la branche sport

Il est nécessaire d'être titulaire du PSC1 ou équivalent.

Cette formation est non qualifiante et non diplômante. Elle n'offre donc pas de prérogatives professionnelles supplémentaires.

ORGANISATION

- Durée : 21 heures en présentiel - 3 jours
- Modules :
 - Comprendre le SRAV et le programme Génération Vélo
 - Devenir intervenant SRAV-A
 - Enseigner le Bloc 1 : Pédaler et connaître son vélo
 - Enseigner le Bloc 2 : Circuler en sécurité
 - Enseigner le Bloc 3 : Savoir rouler à vélo
 - Déployer le SRAV au niveau local
 - Bilan de formation

La formation est totalement gratuite pour les participants.

MODALITÉS ET MOYENS TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

A travers des méthodes actives, les stagiaires sont amenés à repenser leur représentation du handicap pour mieux appréhender les publics et proposer des interventions sportives de qualité. L'analyse de la pratique, la dynamique de groupe,
les rencontres avec divers publics sont les bases structurantes de cette formation.

N° de déclaration d'activité de formation : 11754479475 - SIRET : 44869332500020

ÎLE-DE-FRANCE

Encadrant AA

Encadrant Aisance Aquatique

La formation d'encadrant en aisance aquatique est une formation qui répond à un enjeu de sécurité en matière de noyade chez les jeunes enfants. Elle vise à mener des activités d'aisance aquatique et à mettre en œuvre des stages et classes bleues.

PUBLIC - PRÉREQUIS

Seuls les titulaires des diplômes suivants peuvent suivre cette formation :

- MNS - BPJEPS AAN - BEESAN
- Licence STAPS APA
- DEJEPS APSA
- Professeur des écoles
- Enseignants EPS
- Conseillers Pédagogiques Départementaux (CPD CPC)

ORGANISATION

- Durée : 35 heures en présentiel - 5 jours
- Modules :
 - Présentation et explication du dispositif ministériel
 - Pédagogie de l'action et prise en charge
 - Rencontre, évaluation et accompagnement de jeunes en situation de handicap mental, psychique et/ou porteur de TSA répondant au dispositif ministériel de l'Aisance Aquatique
 - Structuration de l'espace pour le jeune dans l'eau
 - Définition et appropriation de la flottaison, de la résistance et de la propulsion

La formation est totalement gratuite pour les participants.

MODALITÉS ET MOYENS TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

A travers des méthodes actives, les stagiaires sont amenés à repenser leur représentation du handicap pour mieux appréhender les publics et proposer des interventions sportives de qualité. L'analyse de la pratique, la dynamique de groupe,
les rencontres avec divers publics sont les bases structurantes de cette formation.

N° de déclaration d'activité de formation : 11754479475 - SIRET : 44869332500020

ÎLE-DE-FRANCE

DF ASA

Diplôme Fédéral Animateur Sport Adapté

Le Diplôme Fédéral d'Animateur en Sport Adapté est une formation complémentaire qui favorise l'acquisition de compétences pour intervenir auprès de personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques. Par cette formation, la FFSA contribue à l'insertion des personnes dont elle a la responsabilité, dans les établissements médico-sociaux.

PUBLIC - PRÉREQUIS

Cette formation est destinée aux personnes titulaires d'un diplôme professionnel des champs du médico-social et de la santé.

- Diplôme d'Educateur Spécialisé
- Diplôme de Moniteur Educateur

ORGANISATION

Module 1 - 35h
Projet autour du jeu : démarches

Module 2 - 35h
Activités de revendication de ses capacités

Module 3 - 35h
Activités d'adaptation à l'environnement

Stage - 40h + Rapport de stage + Certification
Mise en situation pédagogique

MODALITÉS ET MOYENS TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

A travers des méthodes actives, les stagiaires sont amenés à repenser leur représentation du handicap pour mieux appréhender les publics et proposer des interventions sportives de qualité. L'analyse de la pratique, la dynamique de groupe,
les rencontres avec divers publics sont les bases structurantes de cette formation.

N° de déclaration d'activité de formation : 11754479475 - SIRET : 44869332500020

Juge Officiel FFSA

Juge officiel en Sport Adapté

ÎLE-DE-FRANCE

La formation de juge officiel / arbitre en Sport Adapté permet d'officier sur une ou plusieurs compétitions de Sport Adapté, en fonction des disciplines sportives.

PUBLIC - PRÉREQUIS

Cette formation est destinée à toute personne, bénévole ou professionnelle, souhaitant officier lors 'une compétition de Sport Adapté.

OBJECTIFS

- Identifier les besoins des publics qui relèvent du Sport Adapté
- Comprendre le fonctionnement du Sport Adapté
- Comprendre le fonctionnement du Sport Adapté
- Comprendre la construction du règlement sportif de la discipline
- Interroger sa pratique au regard de ce règlement spécifique

ORGANISATION

Selon la discipline, 2 à 4h de formation théorique + une formation pratique lors d'une compétition de Sport Adapté (locale, régionale, nationale ou internationale).

La formation est totalement gratuite pour les participants.

MODALITÉS ET MOYENS TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

A travers des méthodes actives, les stagiaires en formation sont amenés à analyser leur fonctionnement et à échanger sur leurs problématiques ou questionnements, afin de pouvoir identifier des solutions concrètes et adaptées aux situations pratiques auxquelles ils sont confrontés.

N° de déclaration d'activité de formation : 11754479475 - SIRET : 44869332500020

ÎLE-DE-FRANCE

Calendrier formations

Saison sportive 2026-2027

AQSA module 1
19 au 21 octobre 2026
15 au 17 février 2027
05 au 07 avril 2027

AQSA module 2 - option APT
14 au 18 juin 2027

AQSA module 3 : Tout au long de la saison, sur demande

Référent APS en ESMS :
21-22 septembre 2026 + 18 décembre 2026
12-13 octobre 2026 + 8 janvier 2027
2-3 novembre 2026 + 6 février 2027
14-15 décembre 2026 + 12 mars 2027
11-12 janvier 2027 + 02 avril 2027
25-26 février 2027 + 21 mai 2027
08-09 mars 2027 + 04 juin 2027
19-20 avril 2027 + 02 juillet 2027
24-25 mai 2027 + 10 septembre 2027
21-22 juin 2027 + 15 octobre 2027

Intervenant SRAV-A :
Avril 2027 (Plaisir - 78)

Diplôme Fédéral Animateur en Sport Adapté : Sur demande

Juge - officiel Sport Adapté : Sur demande

Des sessions de formations supplémentaires peuvent être mises en place sur demande pour l'AQSA et pour la formation Référent APS en ESMS.

N° de déclaration d'activité de formation : 11754479475 - SIRET : 44869332500020

Contact et Inscriptions

Saison sportive 2025-2026

ÎLE-DE-FRANCE

Contact et inscriptions :
contact@sportadapteiledefrance.org
01.45.40.71.37

Accessibilité

Nous accordons une grande importance à l'accessibilité de nos formations.
Que vous soyez en situation de handicap ou que vous ayez des besoins d'apprentissage spécifiques, nous nous engageons à adapter nos contenus et modalités pédagogiques en fonction de vos attentes.

Sur demande, nous pouvons mettre en place :

- Des supports de formation adaptés
- Un accompagnement individualisé
- Des aménagements spécifiques pour garantir à chacun une expérience d'apprentissage optimale

Nous restons également à votre écoute pour toute suggestion visant à améliorer l'accessibilité de nos formations.

N° de déclaration d'activité de formation : 11754479475 - SIRET : 44869332500020

ÎLE-DE-FRANCE

Nos Partenaires

Ils nous font confiance

MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique
jeunesse, engagement et sports

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Région
îledeFrance

Trans'Formation
Organisme national de formation de la FFSA

Génération
Vélo

N° de déclaration d'activité de formation : 11754479475 - SIRET : 44869332500020